

**Signature du premier prêt « croissance verte » en Alsace :
800 000 € pour la rénovation thermique de l'ancienne Eglise Saint-Odile
et sa transformation en salle polyvalente à Vieux-Thann**

Strasbourg, 24 novembre 2014 – Daniel Neff, maire de la ville de Vieux-Thann (Haut-Rhin), et Gil Vauquelin, directeur régional de la Caisse des Dépôts en Alsace, ont signé un prêt de 800 000 € qui permettra le financement de la rénovation thermique de l'ancienne Eglise Saint-Odile transformée en salle de spectacles. Il s'agit du premier prêt « croissance verte » mis en place en Alsace dans le cadre de la nouvelle enveloppe de 5 Md€ mise à disposition par la Caisse des Dépôts pour le financement des projets du secteur public local liés à la transition écologique.

A travers cette opération, la ville de Vieux-Thann s'est résolument engagée dans la transition écologique. Destinée, après transformation, à devenir un espace culturel et sportif, l'ancienne église Sainte-Odile sera bientôt, en visant le standard «Bâtiment Basse Consommation», un bâtiment énergétiquement très performant.

Tout en valorisant son patrimoine et en proposant aux usagers des activités culturelles et sportives complémentaires aux équipements publics déjà existants, l'objectif de la ville de Vieux-Thann est de diviser par 4 la consommation énergétique de ce bâtiment et de diminuer sensiblement les émissions de CO₂. Les travaux engagés permettront également la mise en sécurité du bâtiment et sa mise aux normes pour l'accessibilité aux personnes à mobilité réduite.

Pour financer cette opération d'un coût de 1,999 M€, la Caisse des Dépôts met en place auprès de la ville de Vieux-Thann un prêt sur fonds d'épargne d'un montant total de 800 000 € remboursable sur une durée de 20 ans avec des intérêts calculés sur la base du taux du Livret A + 0,75%, soit 1,75% actuellement.

A propos du groupe Caisse des Dépôts

La Caisse des Dépôts et ses filiales constituent un groupe public, investisseur de long terme au service de l'intérêt général et du développement économique des territoires. Sa mission a été réaffirmée par la loi de modernisation de l'économie du 4 août 2008.

Reconnu pour son expertise dans la gestion de mandats, le Groupe s'est donné 4 secteurs d'intervention prioritaires, créateurs d'emplois et porteurs d'ambitions industrielles et d'innovation : le développement des entreprises, la transition énergétique et écologique, le logement, les infrastructures et la mobilité durable. www.caissedesdepots.fr

Sur la période 2013-2017, une enveloppe de prêts sur fonds d'épargne de 20 Md€ est ouverte à l'ensemble du secteur public local, dont 5 Md€ sont réservés au financement de projets liés à la transition écologique. Ces nouveaux prêts « croissance verte » à taux bonifié ont été lancés en septembre 2014. Pouvant couvrir jusqu'à 100 % du besoin d'emprunt, ils visent à soutenir les investissements en faveur de la transition écologique et ciblent trois types de projets : la construction de bâtiments à énergie positive et la réhabilitation thermique, les transports propres et la production d'énergies renouvelables. Pour en savoir plus : www.prets.caissedesdepots.fr/

Contacts presse

Groupe Caisse des Dépôts

Muriel Klingler - Tél. : 03 88 52 45 41 - email : muriel.klingler@caissedesdepots.fr

 [@CaissedesDepots](https://twitter.com/CaissedesDepots)

Ville de Vieux Thann

Catherine Jolly - Tél. : 03 89 35 74 74 - email : mairie@vieuxthann.fr
